



Mineur voulant changer de parent de garde

Par **sylviepost**, le **24/02/2016** à **12:17**

bonjour, ma fille de 12 ans veut vivre chez son père.rndoit on faire les changement par le biais d'un avocat pour les papiers ? j'ai été obligé de saisir un huissier pour les pensions alimentaire et aujourd'hui mon ex mari veut me réclamer une pension pour ma plus jeune en sachant que le divorce est de son fait et qu'il a quitté le domicile conjugale,a t il le droit de me la réclamer?

Par **cocotte1003**, le **24/02/2016** à **18:12**

Bonjour, la pension alimentaire due pour l'éducation de votre fille n'a strictement rien à voir avec vos anciens problèmes de couple. Soit vous trouvez un arrangement amiable écrit avec le père sur la résidence, la pension, le droit de visite.... et vous pouvez saisir le juge sans avocat, pour qu'il entérine votre accord. Soit vous saisissez le tribunal, avec ou sans avocat, pour que le juge tranche selon vos demandes, cordialement